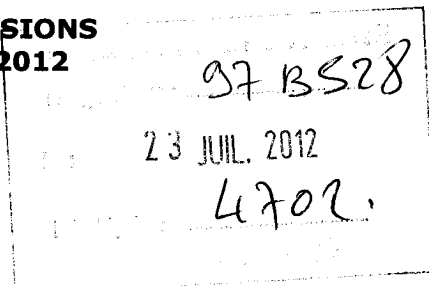


A.D. MAROQUINIERS
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros
Siège social : 8 rue Charles de Gaulle, 42240 UNIEUX
381 540 681 RCS SAINT ETIENNE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 JUIN 2012**



L'an deux mil douze,
Le vingt six juin, neuf heures trente
Dans les Bureaux du Cabinet CJA Avocats Associés, 5 rue Edouard Martel, 42000 SAINT
ETIENNE

La société DALERY FINANCES, Société à responsabilité limitée au capital de 170 000 euros, ayant son siège social 8 rue Charles de Gaulle, 42240 UNIEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 501089585 RCS SAINT ETIENNE, Représentée par son président, Monsieur Didier DALERY,

Associée unique de la société A.D. MAROQUINIERS,

Après avoir constaté que Monsieur Bruno DUBANCHET, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué est présent.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Didier DALERY, Président non associé a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes ont été adressés à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- /...../
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

/...../

QUATRIEME DECISION

Les mandats de Monsieur Bruno DUBANCHET, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Christian GAGNEUX, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'associée unique décide de nommer :

- La Société RONZE DUBANCHET AUDIT, domiciliée 1 Rue de la Presse – BP 30712, 42950 SAINT ETIENNE CEDEX 1, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- La Société DUBANCHET PARTICIPATIONS, domiciliée 1 Rue de la Presse – BP 30712, 42950 SAINT ETIENNE CEDEX 1, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

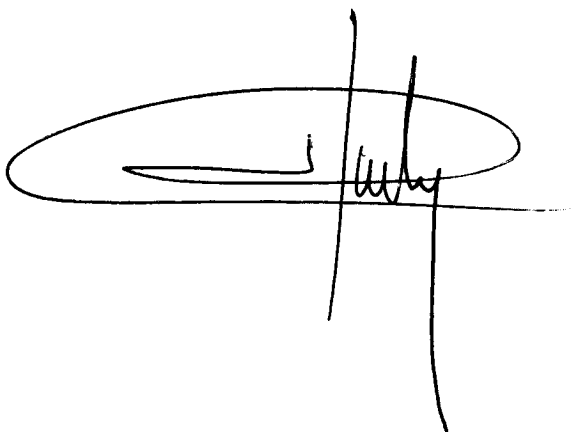
pour une période de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

P/O La Société DALERY FINANCES
Monsieur Didier DALERY

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a horizontal line, with a small 'i' above the loop.

